

# AVIS PUBLIC

## DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 8 mars 2021 à 19 h 30 par vidéoconférence, le conseil statuera sur des demandes de dérogations mineures.

QUE conformément aux dispositions des arrêtés ministériels, pris en vertu de la *Loi sur la santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), les demandes de dérogations mineures 2021-01, 2021-02 et 2021-3 seront soumises à une procédure de consultation écrite **de minimum quinze (15) jours** à partir de la publication du présent avis. Cette consultation écrite se termina le **28 février 2021** à minuit.

### **DEMANDE 2021-01**

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :**

DEMANDE 2021-01 : Lot # 3 765 997 du Cadastre du Québec – visant l'acceptation de la construction d'escalier en marge avant d'une habitation bifamiliale située au 1311-1313 chemin Élie-Auclair.

### **DEMANDE 2021-02**

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :**

DEMANDE 2021-02 : Lot # 3 766 169 du Cadastre du Québec –visant l'acceptation d'un pourcentage d'espace vert de 29.2% et la construction de cabanons attenants au bâtiment principal.

### **DEMANDE 2021-03**

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :**

DEMANDE 2021-03 : Lot # 4 458 254 du Cadastre du Québec – visant l'acceptation du positionnement de conteneurs semi-enfoui en marge avant.

Les demandes de dérogations mineures visent les lots # 3 765 997, 3 766 169 et 4 458 254 du Cadastre du Québec. Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires par écrit :

#### **Par écrit à l'adresse suivante :**

Me Julie Paradis, Responsable du greffe  
Municipalité de Saint-Polycarpe  
1263, Chemin Élie-Auclair  
Saint-Polycarpe (Québec) J0P 1X0

#### **Par courriel à l'adresse suivante :**

[jparadis@stpolycarpe.ca](mailto:jparadis@stpolycarpe.ca)

QUE ces demandes de dérogation mineure et les présentations relative aux changements apportés par ces demandes de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 12<sup>e</sup> jour du mois de février de l'an deux mille vingt et un.

Me Julie Paradis  
Directrice générale adjointe et responsable  
du greffe

Pour toute information :  
450 265-3777 # 227  
[urbaniste@stpolycarpe.ca](mailto:urbaniste@stpolycarpe.ca)